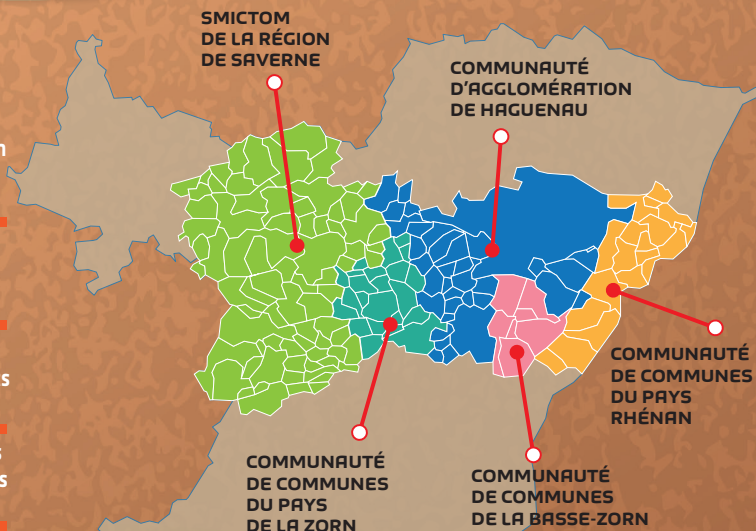


RAPPORT ANNUEL 2020



- 1** usine de valorisation énergétique des déchets
- 2** plateformes de compostage des végétaux
- 1** installation de stockage des déchets non dangereux
- 18** déchèteries (gérées par les 5 collectivités de collecte)



232 000
habitants

5
collectivités
de collecte

158
communes

154 024
tonnes
de déchets traitées

94 %
de valorisation

69 %
de valorisation
matière

25 %
de valorisation
énergétique

La version complète
du rapport annuel est
disponible sur SMITOM.FR
dans la rubrique
«DOCUMENTS
À TÉLÉCHARGER»

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

En 2020, le SMITOM a assuré le traitement de **121 991 tonnes de déchets municipaux de ses membres (-2,6%), soit 525 kg de déchets par habitant**, et incinéré 24 234 tonnes d'ordures ménagères d'autres collectivités et 6 665 tonnes de déchets d'activités des Entreprises (DAE).

Déchets du SMITOM	Tonnages 2020	Evolution 2019-2020	Kg/hab/an
Ordures ménagères résiduelles	32 688	3,99 %	141
Assimilables incinérés (déchèteries, refus de tri, marchés)	10 855	5,59 %	47
Collectes sélectives (papier, carton, métaux, flaconnages plastiques)	16 993	-2,48 %	73
Verre	10 001	4,78 %	43
Végétaux	31 763	-10,53 %	137
Bois	8 126	0,23 %	35
Déchets électriques et électroniques	1 939	-4,95 %	8
Mobilier (bennes EcoMobilier)	2 838	-6,18 %	12
Enfouissement (déchèteries)	6 653	-21,00 %	29
Taux de recyclage matière : 69% (objectif du Grenelle : 45% en 2015, objectifs de la LTECV : 55% en 2020)			

OÙ VONT LES DÉCHETS COLLECTÉS ?

Les ordures ménagères résiduelles sont incinérées à l'usine evna (Energie et Valorisation Nord Alsace) à Schweighouse sur Moder. L'énergie produite par la combustion des déchets est vendue sous formes vapeur, eau chaude et électricité.



L'UVED fournit annuellement près de 88 000 MWh de vapeur verte à Mars Chocolat France, à la papeterie CENPA et à Schaeffler France, soit l'équivalent de 3 900 foyers chauffés, et injecte 7 000 MWh électriques dans le réseau public, soit l'équivalent de la consommation de 3 700 foyers.

Les recyclables :

Les emballages recyclables et papiers sont triés chez ALTEM, à Strasbourg. Ils y sont séparés par matériaux (papiers, journaux et magazines, emballages, flaconnages clairs, colorés et opaques, métaux ferreux et non ferreux), qui sont vendus aux filières de recyclage, via les repreneurs :

- SCHROLL pour les papiers, cartons, journaux et revues, les métaux (dont les tout petits depuis 2018) ;
- LINGENHELD pour les fibreux des déchèteries ;
- PAPREC pour les flaconnages en plastique ;
- SUEZ pour les métaux non ferreux ;
- VEOLIA pour les ferreux.

Le verre est stocké chez SCHROLL à Haguenau, puis recyclé par O-I Manufacturing France (usines de Gironcourt et Reims).

Les déchets de bois collectés dans les déchèteries ont été utilisés en recyclage matière pour refaire de l'aggloméré (EGGER).

Le compost, après maturation, a été vendu sous différentes qualités et granulométries, par les exploitants des plateformes de compostage (Schitter Vita Compost et Sprinar).

Les déchets électriques ont été démantelés et dépollués par ENVIE 2^e Strasbourg. Les verres, métaux, plastiques sont recyclés (74%), 10% des tonnages sont valorisés en énergie, et 16% des matières sont éliminées en installations spécialisées.

UN NOUVEAU CASIER À WEITBRUCH

Un nouveau casier (4), d'un volume utile de 70 000m³ et d'un coût de 700 000€HT, est en cours de création dans le prolongement du casier 3 exploité depuis 2006.

Ce casier reste strictement dans l'emprise de l'autorisation d'exploiter de 2001, prolongée jusqu'à fin 2026. Au rythme actuel de remplissage cette emprise est d'ailleurs largement supérieure aux besoins des deux prochaines décennies.

Le casier 4 dispose d'une géomembrane étanche thermosoudée et contrôlée par injection d'air sous pression, sur les flancs et dans le fond, ainsi que d'un dispositif de protection et de drainage sur les flancs. Cette barrière de sécurité active repose sur des dizaines de mètres de loess d'une grande imperméabilité encore renforcée par 1 mètre de loess traité à la bentonite.

L'ISDND* du SMITOM ne reçoit en général que moins de 10 000t de déchets par an et chaque année montre une baisse des déchets des usagers du SMITOM (5,5% de leurs déchets sont enfouis, ce sont ceux des bennes « enfouissement » de vos déchèteries). Elle reste indispensable pour traiter les déchets encombrants et non incinérables, et en particulier les refus de tri de déchets d'activité des entreprises.



*ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Les actions de terrain à l'attention des habitants ont naturellement été réduites par rapport à 2019 en raison de la situation sanitaire :

- 60% d'animations autour du compostage,
- 68% d'interventions en milieu scolaire,
- 65% de km parcourus par l'équipe du service communication,
- 54% de dépenses de communication.



Outils et supports de communication :

- nouveau circuit de visite **evna**
- nouveau site internet
- brochure compostage, fiches compostage domestique, guides du tri, articles presse locale (manifestations, actualités...), bulletins municipaux, bulletins intercommunaux, rapport annuel, carnet de visite **evna** ;
- outils pédagogiques pour divers publics (malles pédagogiques pour scolaires, exposition pour grand public) ;
- matériel d'exposition (panneaux, objets recyclés et divers échantillons).

Le nombre d'interventions grand public sur le compostage domestique réalisées par la Maison du Compost dans le cadre d'un marché de services a été en baisse en 2020 (covid) avec près de 20 animations.



Nouveau site Internet :
smitom.fr et smitom.alsace et smitom.com

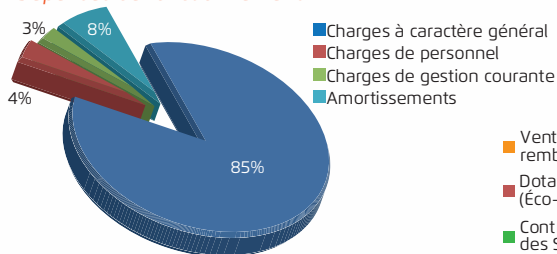
Page facebook :
www.facebook.com/haguenausaverne.smitom.1

LES INDICATEURS FINANCIERS

Section de fonctionnement :

Dépenses réalisées :	11 598 135 €
Recettes réalisées :	11 043 309 €
Résultat de fonctionnement :	- 554 827 €

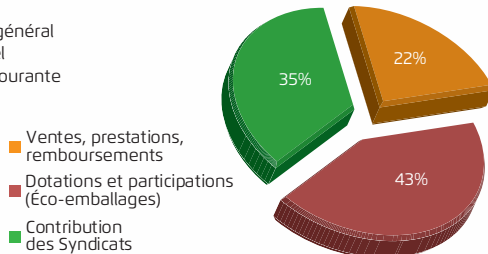
Dépenses de fonctionnement



Section d'investissement :

Dépenses réalisées :	1 106 777 €
Recettes réalisées :	458 523 €
Résultat d'investissement :	- 648 254 €

Recettes de fonctionnement



L'excédent de fonctionnement reporté a permis de ristourner aux Syndicats de Collecte sur 2020 une part importante des soutiens des éco-organismes, à savoir 800 000€.

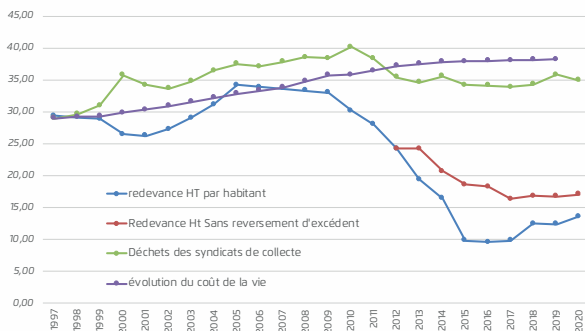
En investissement, 2020 a encore été une année de chantiers avec la mise aux normes et l'extension des locaux sociaux d'**evna** (850k€), et le nouveau casier à l'ISDND de Weitbruch.

Redevance globale du SMITOM en 2020 : 3 152 917 €

La redevance du SMITOM est facturée aux syndicats de collecte membres, qui y ajoutent leur part pour la collecte et les déchèteries. Elle dépend de la population, des tonnes incinérées ou enfouies, et de la qualité du tri dans les bacs jaunes.

La redevance moyenne était de 13,63€/habitant en 2020 (plus la TGAP* estimée à 1,74€/hab). Sans les recettes des reventes de matériaux recyclables (3,68€/hab), de la valorisation énergétique et autres (17,43€/hab) et les soutiens des éco-organismes (16,46€/hab), la redevance serait supérieure de 37,3€/habitant en 2020.

*TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes (Etat). En 2020 : 42€ /tonne enfouie et 3€/ tonne valorisée énergétiquement.



LE SMITOM ET

LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE (LTECV)

Le SMITOM a atteint, avant 2020, les objectifs fixés par la LTECV, de réduire de 10% la production d'ordures ménagères entre 2010 et 2020 (-44%) et d'atteindre 55% de recyclage matière et organique (69%).



SMITOM de Haguenau-Saverne

2 rue du Clausenhof - Schweighouse sur Moder -
B.P. 20 364 - 67507 HAGUENAU Cedex
Site internet : www.smitom.fr
Courriel : contact@smitom.fr
Tél : 03 88 72 04 47 - Fax : 03 88 72 61 71

Ce document et la version complète du rapport annuel sont téléchargeables sur le site internet du SMITOM : www.smitom.fr